ETAT DES LIEUX DE LA FILIERE AMANDE
DEPARTEMENT DE L'AUDE
Année 2020

Rédacteur : Yann GALY
Responsable de la rédaction : Ana GONZALEZ ALAMO
avec la collaboration de Christine AGOGUE

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

La responsabilité du Ministère de l'Agriculture ne saurait être engagée

Chambre d'agriculture de l'Aude
Pôle Polyculture - ZA de Sautès à Trèbes
11878 CARCASSONNE CEDEX 9

Préambule

Ce document a pour but de mieux connaître la situation de la filière amande, en France et en Occitanie, et dans l'Aude plus particulièrement. L'enjeu est mieux définir les actions à mettre en place par la Chambre d'agriculture de l'Aude afin d'accompagner les producteurs et la filière.

Après avoir rappelé les principales caractéristiques et les évolutions récentes de la filière Amande en France, un point sera fait sur la situation en Occitanie et dans l'Aude.
Pour finir, les perspectives envisageables pour la Chambre d'agriculture de l'Aude seront abordées.

1 – Bref aperçu de la filière en France

1.1- La production et la consommation d'amandes au niveau national

D'après des données disponibles, environ 1 000 ha d'amandiers sont en production sur le territoire national pour un volume estimé à 500 tonnes par an (ce qui signifie un rendement moyen de 500 kg/ha, en kg d'amandons (amande décortiquée)). Les principales régions de production sont la Corse, la région PACA, l'Occitanie et Rhône-Alpes, les vergers sont souvent de taille modeste (< 10 ha).
Pourtant, les produits à base d'amandes sont de plus en plus consommés par les français, avec une augmentation d'environ 20 % sur les 10 dernières années. Et la consommation annuelle avoisine les 30 000 T, consommées sous toutes formes.
La marge de progression est donc de 25 à 30 fois la production actuelle. Aujourd'hui, les importations viennent des Etats-Unis principalement (Californie), mais aussi d'Espagne, d'Italie ou de Grèce, les principaux producteurs en Europe.
Ce déséquilibre entre production et consommation suscite donc de nouveaux projets de plantation, notamment dans les principales régions de production historique. Ainsi, on annonce un possible doublement des surfaces plantées an amandiers (850 ha) d'ici 3 à 5 ans.

A l'attractivité du marché très déficitaire expliquant le désir de plantations nouvelles, se rajoutent des raisons plus générales : depuis quelques années, une partie du monde agricole songe à se diversifier pour de multiples raisons :

- l'évolution de la politique agricole commune avec la baisse annoncée des aides directes aux cultures ;
- la baisse du prix des céréales et les difficultés chroniques rencontrées dans beaucoup de filières de production (viticulture, élevage,…) ;

- l'orientation que prennent les nouvelles installations en agriculture, basées sur le respect des milieux environnants et l'allégement sensible des pratiques faisant appel à la chimie.

1.2-Le marché de l'amande

La consommation française se retrouve sous quatre grands segments bien distincts dans le marché de l'amande :

- l'amande de bouche vendue en vrac ou conditionnée, en amande fraîche ou amande sèche à maturité en coque, qui est à l'origine de la cotation des cours suivant sa provenance,
- les produits de transformation primaire, amandes décortiquées (amandon), grillées, salées etc… amandes tranchées, pilées en poudre…,
- les produits de transformation secondaire, qui rassemblent tous les produits dérivés de l'amande dans la pâtisserie, la confiserie, nougats et autres…
- les produits de transformation tertiaire, l'amande dans les cosmétiques et les médicaments

Les produits de confiserie, chocolaterie et autres produits pâtissiers sont une filière d'amande transformée très demandeuse de la qualité Française. Des produits nouveaux comme le lait d'amande, ainsi que les cosmétiques à base d'amandes ont le vent en poupe. L'appellation Amande Française mais surtout issue de variété Française très goûteuse est très recherchée.

Le marché bio se structure de la même façon, il est à ce jour est en forte progression. Le marché de l'amande conventionnelle Française reste très prisé car déficitaire.

Les circuits de commercialisation vont de pair avec les débouchés énumérés précédemment. Ils se résument à deux choix :

- la vente directe d'amandes brutes et de tous les produits issus de la production d'amandes,
- la vente via une coopérative qui rémunère le producteur de façon sûre sur une base de prix reflétant les cours du marché de l'amande.

Les cours de l'amande française se situent cette saison entre 4,5 et 6 € HT le kg d'amandes sèches en coque (source France-Agrimer) Janvier 2020.
Selon la source « Sud Amandes », le tarif d'achat récolte 2019 aux producteurs est de 7,30 € HT le kilo d'amandons (amande nue prestation de cassage incluse). Cette structure nous affirme que le cours de l'amande Française est à la hausse depuis 3 ou 4 ans et la tendance semble se confirmer.

2 - La filière régionale et locale

2.1 - La production

Dans l'Aude, le dernier recensement de surfaces fait état de 56 hectares d'amandiers. Nous estimons qu'une marge d'erreur est possible et que certaines surfaces commercialisées en circuit court peuvent nous avoir échappé. Nous pouvons appliquer 30 % de surfaces en plus non recensées. La surface estimée en place sur le département de l'Aude serait donc proche de 80 ha soit environ 8 % des surfaces en France. Les difficultés pour recenser les surfaces en places sont dues au fait qu'aucune déclaration n'est obligatoire, hormis auprès de la MSA.
Ces surfaces sont conduites par une petite trentaine de producteurs qu'on peut qualifier de petits producteurs. Il est important de signaler que les surfaces recensées sont pour leur majorité, de jeunes vergers d'amandiers qui ne sont pas en production ou qui rentrent juste en production d'où la difficulté d'estimer un volume de production départemental. Si l'on part sur la moyenne de production nationale qui se situe à 500 kg d'amandons/hectare, on peut l'estimer à 40 tonnes par an sur notre département.

L'évolution envisageable de la production au niveau départemental suit la tendance nationale. Deux arguments se rajoutent au contexte du marché national pour voir une dynamique de croissance des surfaces :

- Le fait que nous soyons dans une des trois régions françaises qui d'un point de vue climatique possède toutes les conditions pour produire régulièrement de l'amande.
- Le fait que nous ayons pour la majorité de notre territoire un très beau maillage hydraulique (notamment sur l'Ouest Audois) de distribution d'eau brute pour sécuriser les productions.

Au vu des surfaces de vergers d'amandiers récemment implantés sur le département, ainsi que les projets à courts termes recensés, nous pouvons penser que la production va augmenter ces toutes prochaines années. Elle pourrait passer de 40 tonnes aujourd'hui à plus d'une centaine de tonnes d'ici cinq ans.
Le dernier recensement de surfaces fait état de 100 hectares en projet de plantation d'amandiers dans les 3 prochaines années. Les projets ont débuté en 2020, pour ceux qui ont réussi à se fournir en plants. Nous estimons qu'une marge d'erreur est possible et que certaines surfaces en projet peuvent nous avoir échappé. Nous pouvons appliquer 50 % de surfaces projets en plus non recensés ou en cours de réflexion vu le contexte agricole actuel.
La surface estimée en projet sur le département de l'Aude d'ici à trois ans pourrait donc approcher les 150 ha, soit pratiquement le double des surfaces

actuellement en place. Cette surface représenterait entre 15 et 20 % des surfaces estimées plantées en France ces trois prochaines années.

La majorité des projets enregistrés est constituée de nouveaux producteurs, environ 25 recensés pour 100 ha de projets de plantation, ce qui correspond à une moyenne de 4 ha de vergers par producteur. Les projets sont distribués de façon hétérogène sur le territoire avec une tendance à se concentrer sur l'Ouest Audois (Cf. carte de répartition des Amanderaies dans l'Aude).

Le profil des futurs producteurs est plutôt jeune, avec une envie de se diversifier, aussi comme ils disent « de ne pas mettre les œufs dans le même panier ». Il est vrai que la production d'amandes est accessible en termes de temps de travail, de moyens matériels nécessaires et de technicité du producteur.

Concernant la production, on peut estimer sans trop de surprise que d'ici 2025/2026, nous produirons dans l'Aude 75 tonnes de plus qu'en 2019 (500 kg/ha *150 ha supplémentaires), soit une production moyenne globale sur l'Aude de 100 à 120 T d'amandons/an sur les bases recensées à ce jour.

2.2 Les structures de transformation

Au niveau régional, deux structures sont en place et transforment les amandes brutes :

- L'«Amandon du soleil », un indépendant à Rivesaltes (66), une structure de transformation modeste. Cette entreprise familiale offre un service assez simple d'achat de production brute direct apporteur et une prestation cassage pour les personnes souhaitant récupérer leur production pour faire de la vente directe. La prestation casse est à la carte et en option peut évoluer vers du cassé grillé ou cassé grillé et salé… par exemple.
- La coopérative « Sud Amandes » basée à Garons dans le Gard. Cette société coopérative fidélise ses adhérents par des contrats de 10 ans avec un suivi technique des producteurs. C'est la structure la plus importante en France, son volume de casse est actuellement de 500 tonnes/an. Sa capacité de cassage est de 2000 tonnes de coques si l'évolution des plantations augmente. Sud Amandes offre à ses adhérents un service technique de type conventionnel avec un suivi régulier des plantations afin de guider les producteurs dans un objectif quantitatif et qualitatif.

Leur principal concurrent, basé en Provence, « La Compagnie des Amandes » existe depuis peu (juin 2018). Cette société reposant essentiellement sur des fonds de placement privés, a une toute autre philosophie de fonctionnement. Elle préfère s'associer avec les producteurs au travers d'une SAS qui supportera à l'aide d'emprunts bancaires tous les investissements et

frais de fonctionnement avant récolte. Ce fonctionnement permettrait d'assurer aux producteurs un revenu socle à l'hectare dès le démarrage de l'activité. Cette rémunération est évolutive en fonction de la production des vergers du producteur. La Compagnie offre un support technique par l'intermédiaire de formation et de suivi de terrain. La structure prend en charge les amandes sorties de parcelle et assure la transformation et le débouché commercial.

Sur le plan local, aucune structure n'est existante. Mais une partie des futurs projets de plantation qui devrait se réaliser à court terme dans l'Aude commence à se structurer autour d'une future casserie (outil de transformation de l'amande brute).

Un collectif s'est créé autour d'une personne qui souhaite investir sur un outil local de transformation des amandes sur le Carcassonnais. Les futurs planteurs qui souhaitent à première vue adhérer à ce projet sont pour la plupart des agriculteurs indépendants, souhaitant travailler libre sans contrainte d'adhésion sur leur projet d'amanderaie. Environ 80 hectares de surfaces sont plus ou moins pré-engagés dans cette petite organisation départementale. Ce collectif est conscient des contraintes techniques de la culture, de la plantation jusqu'à la récolte. Ils ont déjà entamé des visites chez des producteurs aguerris dans les Pyrénées-Orientales. Ils sont en février 2020 sur les phases de plantation de leurs premiers hectares de vergers.

2.3 Les structures de commercialisation

Les mêmes structures citées précédemment (« Amandon du soleil », « Sud amandes » et « La Compagnie des Amandes ») sont à ce jour les seules structures en capacité de commercialiser des produits à base d'amandes, hors vente directe. Elles déclinent l'amande en différents produits, de la vente de gros en sac de 25 kg, jusqu'aux produits type poudre d'amandes, lait d'amandes et confiseries aux amandes vendus en boutique ou aux grossistes chocolatiers et confiseurs.

Les structures énumérées précédemment son en demande de nouveaux adhérents et volumes d'amandes. « Sud Amandes » est une structure régionale qui est porteuse et souhaite développer dans le département. Elle souhaite augmenter son volume et pourrait si besoin le tripler voire le quadrupler (de 500 à 2 000 T de coques). « La Compagnie des Amandes » bien que difficile à suivre dans sa conception de partenariat avec les producteurs, s'affiche en tant que demandeur de projet sans limite de surface. A noter, un particulier agriculteur dans la Malepère, lors de l'état des lieux, a émis le souhait de créer un bâtiment de transformation sur le Carcassonnais et rassemble déjà des surfaces pré-engagées pour satisfaire ses besoins en produits.

2.3 Les besoins et structures de conseil et d'accompagnement

Les besoins identifiés sur le terrain sont par ordre de priorité :

- l'accompagnement technique,
- l'accompagnement en termes de formation,
- l'accompagnement commercial et administratif.

Quelques Chambres d'agriculture départementales ayant une compétence en arboriculture donnent du conseil de base. Les Chambres Régionales d'Agriculture, à l'instar de notre Chambre Régionale Occitanie, coordonnent et animent un réseau de techniciens issus en général de la filière arboriculture pour intervenir ou animer avec des techniciens spécialisés sur des formations amandes.
Les Biocivam sont aussi organismes relais pour animer d'éventuelles formations, certains comme Biocivam 66 sont capables de donner du conseil technique notamment sur la conduite en AB des vergers.
Pour les structures privées, l'accompagnement technique des adhérents, par exemple « Sud Amandes », est assuré par un technicien spécialisé qui accompagne ses adhérents.
A noter L'UPARO fédère une partie des producteurs d'amande de notre région et par l'intermédiaire d'un GIEE fait appel à des financements public pour animer la filière au niveau technique.

Production d'amande dans le département de l'Aude

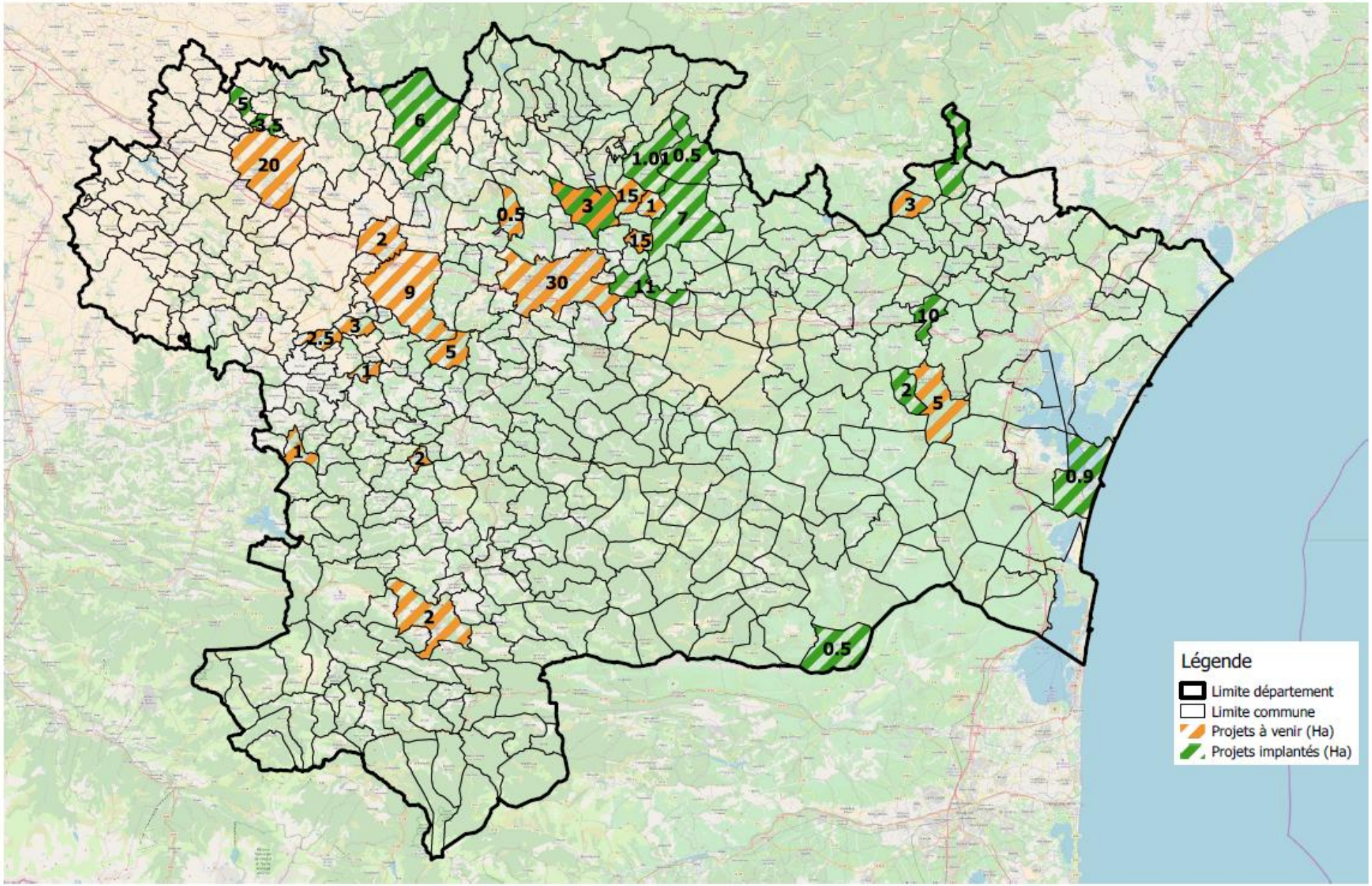

CA11-11/02/20-YG-CR